



# CERPA

CENTRE D'ÉTUDES, DE RECHERCHE  
ET DE PROSPECTIVE EN AFRIQUE

ISSN : 1987-1686

## REVUE JURIDIQUE ET POLITIQUE EN AFRIQUE (RJPA)



### CERPA

CENTRE D'ÉTUDES, DE RECHERCHE  
ET DE PROSPECTIVE EN AFRIQUE

Vol n° 1 / 2024

NUMÉRO SPÉCIAL-JUIN

## **COMITE SCIENTIFIQUE**

**Coordinateur Scientifique : Pr Eloi DIARRA**

### **MEMBRES**

**Pr Abdoul Aziz DIOUF**

Agrégé des facultés de droit, Professeur Titulaire des Universités, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

**Pr Alain KENMOGNE SIMO**

Agrégé des facultés de droit, Professeur Titulaire des Universités, Université de Yaoundé II (Cameroun)

**Pr Bakary CAMARA**

Agrégé des facultés de droit, Professeur Titulaire des Universités, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) (Mali)

**Pr Bouréma KANSAYE**

Professeur Titulaire, à l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako, (Mali)

**Pr Cheick Amala TOURE**

Professeur Titulaire, Doyen de la faculté des Sciences Administratives et Politiques de Bamako (Mali)

**Pr Eloi DIARRA**

Agrégé des facultés de droit, Professeur Emérite, Université de Rouen (France)

**Pr Mamadou Lamine DEMBÉLÉ**

Agrégé des facultés de droit, Maître de conférences, l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako, (Mali)

**Pr Mbissane NGOM**

Agrégé des facultés de droit, Professeur Titulaire des Universités, Université Gaston Berger de Saint Louis (UGB) (Sénégal)

**Pr Nene Bi Boti SERAPHIN**

Agrégée des facultés de droit, Professeur Titulaire des Universités Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Pr Pélagie THEOUA N'DRI**

Agrégée des facultés de droit, Professeure Titulaire des Universités, Vice-Présidente de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Cote d'Ivoire)

**Pr Philippe DELEBECQUE**

Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris I Panthéon-Sorbonne)

**Pr Brehima KAMENA**

Agrégé des facultés de droit, Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

**Pr Boubou KEITA**

Agrégé des facultés, Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) (Mali)

**Pr Issouf TOURE**

Agrégé des facultés, Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) (Mali)

**Pr Léon HOUNBARA KAOSIRI**

Agrégé des facultés, Maître de Conférences, Université de l'Université de Garoua (Cameroun)

**Pr Mamadou Bakaye DEMBELE**

Agrégé des facultés, Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) (Mali)

**Pr Maurice SOUDIECK DIONE**

Agrégé des facultés en Science Politique, Maître de conférences, Université Gaston Berger de Saint Louis (Sénégal)

**Pr Nouhoum TANDINA**

Agrégé des facultés, Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) (Mali)

**Pr Sidy Alpha NDIAYE,**

Agrégé des facultés de droit, Maître de conférences, Université Cheikh Anta Diop, Directeur de l'Institut des droits l'Homme de l'UCAD (Sénégal)

**Pr Souleymane TOE**

Agrégé des facultés de droit, Maître de Conférences, Université Thomas Sankara (Burkina-Faso)

**Pr Ramsès Adam AKONO**

Agrégé des facultés de droit, Maître de conférences, Université de Bertoua (Cameroun)

**Pr Patrice Aristide BADJI**

Agrégé des facultés de droit, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

**Pr Yaya BODIAN**

Agrégé des facultés de droit, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

## COMITE DE LECTURE

### **Pr Boubou KEITA**

Agrégé des facultés de droit, Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) (Mali)

### **Pr Mamadou Lamine DEMBELE**

Agrégé des facultés de droit, Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) (Mali)

### **Pr Mamadou Bakaye DEMBELE**

Agrégé des facultés de droit, Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) (Mali)

### **Pr Nouhoum TANDINA**

Agrégé des facultés de droit, Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) (Mali)

### **Pr Issouf TOURE**

Agrégé des facultés, Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) (Mali)

### **Pr Patrice Aristide BADJI**

Agrégé des facultés de droit, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

### **Pr Ramsès Adam AKONO**

Agrégé des facultés de droit, Maître de Conférences, Université de Bertoua (Cameroun)

### **Dr Aly Kola KOITA**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) (Mali)

### **Dr Almoustapha MAIGA**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) (Mali)

### **Dr Awa SAMAKE**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) (Mali)

### **Dr Allaye NIANGALY**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) (Mali)

### **Dr Abraham BENGALY**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) (Mali)

**Dr Ahmed SAMAKE**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)  
(Mali)

**Dr Diakalia Siaka SIDIBE**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)  
(Mali)

**Dr Dianguina TOUNKARA**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)  
(Mali)

**Dr Djibril SOW**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)  
(Mali)

**Dr Fousseyni DOUMBIA**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)  
(Mali)

**Dr Harouna DIALLO**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)  
(Mali)

**Dr Ibrahim SOW**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)  
(Mali)

**Dr Issa Makan KEITA**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)  
(Mali)

**Dr Issiaka CISSE**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)  
(Mali)

**Dr Issouf DIALLO**

Maître de Conférences à l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

**Dr Jérémie COULIBALY**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)  
(Mali)

**Dr Kissima GAKOU**

Maître de conférences, Ancien Doyen de la faculté de droit privé, Université des Sciences  
Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)

**Dr Mamadou KEITA**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)  
(Mali)

**Dr Mamadou GUISSÉ**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)  
(Mali)

**Dr Moussa Moïse SANGARE**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)  
(Mali)

**Dr Oumar T DIALLO**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)  
(Mali)

**Dr Paul TRAORE**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)  
(Mali), Recteur par intérim

**Dr Souleymane DIARRA**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)  
(Mali)

**Dr Yamalou DOLO**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)  
(Mali)

**Dr Yamadou CAMARA**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)  
(Mali)

**Dr Yacouba KONE**

Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)  
(Mali)

**Dr Aboubakar OUATTARA**

Maître de conférences, université de Tromsø en Norvège

**Me Adama SIDIBE**

Docteur en droit, Huissier-commissaire de justice au Mali

**Me Balla CISSE**

Docteur en droit, Avocat inscrit au Barreau de Paris

**Dr Boubacar DIAWARA**

Maître-assistant à l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako, Secrétaire  
Général de la Cour Constitutionnelle du Mali

**Christian KPOLO**

Docteur en droit, Avocat inscrit au Barreau de Paris

**Dr François Messi ABENG**

Maître-assistant CAMES, Université de Yaoundé II (Cameroun)

**Dr Gilbert Coumah FAYE**

Maître-assistant, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

**Dr Hamzata HAIDARA**

Docteur en droit, Magistrat à la cour d'appel administratif de Bamako (Mali)

**Dr Issiaka COULIBALY**

Maître-assistant à l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako

**Jeanine TANO-BIAN**

Docteur en Droit Public, Enseignant-chercheur Université Félix Houphouët Boigny Abidjan  
(Côte-d'Ivoire), Chercheur associée au CERPA, Assistante

**Me Malick COULIBALY**

Docteur en droit, Ancien Ministre de la justice, Avocat inscrit au Barreau du Mali

**Dr Mariam SIDIBE**

Maître-assistant CAMES, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

**Dr Mory DIALLO**

Maître-Assistant CAMES, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

**Dr Miano Ange Hervé AHOUI BROU**

Maître-assistant CAMES, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Cote d'ivoire)

**Dr Ousmane Famagan KONATE**

Docteur en droit, Conseiller des Affaires Etrangères

**Dr Sékou Faco CISSOUMA**

Enseignant-chercheur à l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako  
(USJPB) (Mali)

**Dr Pascale DUFOUR**

Professeure adjointe. Faculté de droit, Université de Montréal (Canada)

**Dr Toubaye KONE**

Docteur en droit, Magistrat, Directeur de l'Institut de Formation des Magistrats du Mali

**Me Almamy DIAWARA**

Notaire au Mali

## COMITÉ DE RÉDACTION

### Directeur de Publication

Dr Amadou SOW

### Rédacteur en Chef

Dr Mamadou DIAWARA

**Responsable en charge de la propriété intellectuelle :** Pr Boubou KEITA

### Coordonnateurs des rubriques

#### Coordonnatrice rubrique Science Politique

Dr Mariam SIDIBE

#### Coordonnateur rubrique Sciences Juridiques

Dr Mory DIALLO

#### Coordonnatrice rubrique English Law

Dr Pascale DUFOUR

## MEMBRES

Dr Abdoulaye SISSOKO

Dr Abdoulaye KONE

M. Abdoulaye ZALLE

Dr Adama KONE

Dr Abdramane CISSE

Dr Ahmed KODIO

Dr Adama Ladji SIDIBE

Dr Amadou YALCOUÉ

M. Mamadou DAOU

Dr Jean-François Marie CAMARA

Dr Mady Ibrahim KANTE

Dr Marcel DEMBELE

Dr Mohamed TOURE

Dr Oumar Tientigui DEMBELE

Dr Salif CISSE

Dr Samba DIAMBOU

Dr Seydou YALCOUÉ

Dr Boureima KAREMBE

Dr Boubacar KASSE

Dr Bachirou KAGNASSY

Dr Brehima Mamadou KONE

M. Diakaridia BAGAYOKO

Dr Diomassy I SISSOKO

Dr Diomassy I SISSOKO

Dr Dossoun Martin KOITA

M. Mahmoud YEHA

Dr Mariam MAIGA

Dr Mamadou NIENTAO

Dr Mohamed FOFANA

Mona NAJAH

Dr Lassine DIARRA

M. Malick GUINDO

M. Soumaila LAH

Dr Seydou MALLE

## **PRÉSENTATION DE LA REVUE**

La Revue Juridique et Politique en Afrique, éditée par le Centre d'Etudes de Recherche et de Prospective en Afrique, arrive à point nommée, pour remplir un vide, au regard de sa préoccupation majeure en matière d'avenir et de 'prospective de l'Afrique'.

L'objectif de la Revue est de promouvoir la production scientifique de qualité des chercheurs, notamment les jeunes chercheurs africains, animés d'une vision prédictive du futur juridique de l'Afrique.

La Revue Juridique et Politique en Afrique comporte une version électronique et une version physique. Elle a une dimension pluridisciplinaire et interdisciplinaire. A ce titre, elle participe à la diffusion des réflexions académiques de juristes et politistes de tous les horizons, de toutes les spécialités (droit public, droit privé, science politique, histoire du droit, théorie du droit, droit comparé, Common law, etc.). Elle accueille les articles, les commentaires des jurisprudences éclairants les problématiques nouvelles, en science juridique et politique en Afrique.

Dédiée à l'étude de la vie juridique et politique en Afrique, la Revue veut saisir les méandres des évolutions contemporaines du continent, afin d'en prédire les configurations futures.

La Revue souhaite à tous et toutes une bonne lecture. Puisse-t-elle être un moment d'enrichissement intellectuel pour tous ceux et celles qui la pratiqueront de façon assidue.

### **Président du Comité Scientifique**

Pr Eloi DIARRA

### **Directeur de Publication**

Dr Amadou SOW

### **Rédacteur en Chef**

Dr Mamadou DIAWARA

## **DIRECTIVES DE REDACTION EN VUE DE PUBLICATION DANS LA REVUE JURIDIQUE ET POLITIQUE EN AFRIQUE DU CERPA**

La Revue Juridique et Politique en Afrique est publiée par une équipe dynamique et professionnelle en la matière. Les articles sont disponibles sur le site internet de la Revue : <https://cerpa-revue.org/>

### **DIRECTIVES AUX AUTEURS**

La Revue Juridique et Politique en Afrique reçoit des textes en permanence pour publication dans l'un de ses numéros trimestriels. Les auteurs qui soumettent leurs contributions doivent se conformer aux directives suivantes :

◀ Toute proposition d'article doit être rédigée en format Microsoft Word, en police Times New Roman, caractère 12, et en interligne 1,5.

Elle comportera un résumé en français et en anglais, des mots clés en français et en anglais, une introduction, un développement contenant un plan à deux parties (I- II- pour les parties ; A- B- pour les sous-parties, et éventuellement des petits 1 et 2), une conclusion.

L'ensemble de la contribution doit tenir sur quinze (15) pages au minimum et trente-cinq (35) pages au maximum.

◀ Chaque proposition d'article doit débiter, juste après l'intitulé de la contribution qui doit être en français et en anglais, par une brève notice biographique précisant l'identité du (des) auteur(s) : Noms et Prénoms, titre ou grade universitaire ou profession pour les praticiens non universitaires, l'affiliation institutionnelle.

Références (sources) : Les références (sources) sont obligatoires dans une proposition d'article. Elles doivent être présentées sur la base du modèle infrapaginal.

Dès lors les références (sources) doivent être présentées en bas de page (notes) selon le style suivant :

◀ Pour un ouvrage : **Nom** en lettres majuscules, **Prénom(s)** du(es) auteur(s) en entier, en lettres minuscules, l'intitulé de l'ouvrage en italique, Ville d'édition, Maison d'Édition, nombre d'édition Année, page(s). Exemples : Un auteur : DIAWARA Mamadou, *La citoyenneté dans l'intégration des Etats en Afrique : Réflexions sur la construction de la citoyenneté*

*démocratique dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest*, Sénégal, l'Harmattan, 2022, p. 6.

◀ Deux auteurs : OST François, VAN DE KERSHOVE Michel, *De la pyramide au réseau. Pour une théorie dialectique du Droit*, Bruxelles, Presses de l'Université Saint Louis, 2010, p. 103.

◀ Trois auteurs : GRYNBAUM Luc & al., *Droits des activités numériques*, Paris, LGDJ, 2<sup>ème</sup> éd., 2014, p. 6.

◀ Pour un article publié dans une revue : Nom(s) en majuscule, Prénom(s) en minuscule, intitulé de l'article entre guillemets, nom de la revue ou de l'ouvrage collectif dans lequel il est publié en italique, numéro de la revue, Année de parution, pages ;

Exemple : DIARRA Eloi, « Le juge des droits de l'homme en Afrique noire francophone, la *Revue ivoirienne de droit (RIB)*, n° 40, 2009, CIREJ, p. 9.

◀ Pour un chapitre d'ouvrage : LEVÊQUE Audrey, « Chapitre 2 : La sociologie de l'action publique », in JACQUEMAIN Marc & FRERE Bruna, *Epistémologie de la Sociologie. Paradigmes pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, De Boeck Supérieur, Collection « Ouvertures sociologiques », 2008, p. 6.

◀ Pour un document internet : Exemple : Organisation Mondiale de la Santé, Global status report on violence prevention, 2014, disponible en ligne sur : [http://www.who.int/violence\\_injury\\_prevention/violence/status\\_report/2014/en/](http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/status_report/2014/en/)

◀ Pour tout document non publié (mémoire, thèse...) :

Exemple : CISSE Salif, *La transition démocratique au Mali : entre ruptures et continuité*, Thèse de Doctorat, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, 2021, p. 10.

### **Langue et style de rédaction :**

◀ Chaque proposition d'article doit être rédigée en français ou en anglais ;

◀ L'usage des transitions et chapeaux est impératif ;

### **Soumission, examen des propositions et responsabilités :**

Les propositions d'articles doivent être soumises par courrier électronique à l'adresse électronique suivante : [contact@cerpa-revue.org](mailto:contact@cerpa-revue.org)

Tout texte soumis à la Revue Juridique et Politique en Afrique fait l'objet d'une double évaluation aveugle (sous anonymat) et soumis au test plagiat.

◀ Les opinions exprimées dans les contributions sont propres à leurs auteurs et n'engagent aucunement la Revue Juridique et Politique en Afrique.

Les auteurs s'engagent, toutefois, à céder leurs droits à la Revue Juridique et Politique en Afrique.

## SOMMAIRE

**Propos introductifs.....pages 1 à 3**

Pr Eloi DIARRA, Agrégé des facultés de droit, professeur émérite de l'Université de Rouen

**Les clauses relatives aux droits humains dans les contrats du commerce international..... pages 4 à 9**

Pr Philippe DELEBECQUE, Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris I Panthéon-Sorbonne-France)

**Le neveu et les droits extrapatrimoniaux.....pages 10 à 17**

Pr Séraphin NENE BI BOTI, Agrégé des facultés de droit, Professeur Titulaire des Universités Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Du respect des droits humains en Afrique par les entreprises multinationales.....pages 18 à 35**

Pr Alain KENMOGNE SIMO, Agrégé des facultés de droit, Professeur Titulaire des Universités, Université de Yaoundé II (Cameroun)

**Soliloque sur un processus efficient de réconciliation nationale post-insurrectionnel.....pages 36 à 48**

Pr Souleymane TOE, Agrégé des facultés de droit, Maître de Conférences, Université Thomas Sankara (Burkina-Faso)

**La contrainte par corps en matière en civile.....pages 49 à 63**

Pr Mamadou Bakaye DEMEBELE, Agrégé des Facultés de droit, Maître de Conférences à l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako

**Les droits des pénibles et la pénibilité du droit.....pages 64 à 77**

Pr Nouhoum TANDINA, Agrégé des facultés, Maître de Conférences, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) (Mali)

**La procréation humaine non sexuée en droits camerounais, malien et béninois.....pages 78 à 96**

Dr NGAMALEU DJUIKO Sylvie, Chargée de cours/Maître-assistant, Université de Yaoundé II (Cameroun)

**Mariage traditionnel et Droit de la femme dans la colonie de Côte d'Ivoire : Analyse des règles traditionnelles du mariage à l'épreuve des droits fondamentaux de la femme.....pages 97 à 113**

Dr DAMANAN Obikouho Jeanne-Josée, Docteure en Droit, à l'Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

**Le lanceur d'alerte au sein des entreprises et la protection des droits humains au Mali.....pages 114 à 130**

Dr Diahara BATHILY, Enseignante-chercheuse à l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako

**Le droit de la preuve et la protection des intérêts des parties au procès civil.....pages 131 à 159**

Dr Mboke Anne, Chargée de cours à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Université de Yaoundé II-Cameroun

**La transaction pénale et les droits de la personne humaine.....pages 160 à 177**

Dr HOYVOUDA BACDANDJI Josué, Moniteur à Université de Garoua (Cameroun)

**Plaidoyer pour une relecture contemporaine de la convention de Genève sur les réfugiés comme remède à l'absence d'un cadre juridique de protection des réfugiés climatiques en Afrique.....pages 178 à 196**

Dr ZAMBO Yanick Hypolitte, Enseignant à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Yaoundé II-Soa (Cameroun)

**Les droits humains à l'aune de la protection juridique des déplacés climatiques au Sahel.....pages 197 à 222**

Dr Yamadou CAMARA, Maître de Conférences à l'Université des sciences juridiques et politiques de Bamako (USJPB) (Mali)

**L'identité de l'enfant dans la Charte Africaine des Droits et du bien-être de l'enfant.....pages 223 à 234**

Mona NAJAH, Professeure principale d'éducation d'Enfance, Chercheuse en Droit International et Africain à l'Université de Carthage (Tunisie)

**La pratique de l'esclavage par ascendance au Mali, un véritable obstacle pour le respect des droits de l'Homme. Cas de la région de Nioro du Sahel.....pages 235 à 271**

Dr Seydou YALCOUYÉ, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Administratives et Politiques de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako

**Droits civils et politiques dans le cyberspace au Mali : des droits doublement menacés.....pages 272 à 287**

Dr Zoumana DIARRA, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Administratives et  
Politiques de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako  
Secrétaire général de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH)



## **Propos introductifs**

Pr Eloi DIARRA

Agrégé des facultés de droit, professeur émérite de l'Université de Rouen

On ne parlera jamais assez des droits de l'homme. Depuis que l'homme a émergé de l'animalité, il a été doté de droits. Il s'est doté de droits. On parlera plus tard de droit naturel, ou de droit positif ; on parlera de droits subjectifs et de droits objectifs<sup>1</sup>. On multipliera les classifications des droits : on parlera tantôt de droits de l'homme, tantôt de droits humains ; on parlera de droits fondamentaux qu'on opposera à d'autres droits qui ne le seraient pas ! Mais ne s'agit-il pas toujours de l'Homme ! Car tout homme est l'Homme ! Et à l'égard de tout homme, l'intégralité des droits de l'Homme doit être observée.

Ceci étant dit, la présente livraison de la Revue Juridique et Politique de l'Afrique, veut précisément centrer son attention sur l'état des droits de l'homme dans notre Afrique contemporaine. Avec un certain regard, car il ne peut être question d'en faire tout l'inventaire. Des choix ont été réalisés. Les productions qui sont présentées l'ont d'abord été dans le cadre d'un colloque qui eut, en son temps, un retentissement certain. Alors, j'invite les uns et les autres à venir s'abreuver aux propos tantôt désabusés, tantôt optimistes, tantôt imaginatifs, tantôt prospectifs qui sont proposés. Dans tous les cas, ils sont roboratifs, au sens où ils ne peuvent laisser indifférents ; ils interrogent, ils forcent, au minimum, à l'éveil, au maximum, ils obligent à prendre position pour ou contre. J'aimerais tant que les prises de position soient dominantes.

Bien entendu, il ne peut être question d'enlever l'eau de la bouche des lecteurs, cependant, nous nous permettons de souligner quelques ouvertures soutenues par l'un ou l'autre des articles ici publiés.

Ainsi, peu de personnes imaginent qu'il y ait un rapport entre commerce international, entreprises internationales et droits de l'homme. Et pourtant ! On a pris conscience, depuis des années, du rôle des multinationales dans la corruption qui s'est développée dans les Etats africains<sup>2</sup>. En la matière, la littérature économique et juridique est surabondante ! Mais au-delà

---

<sup>1</sup> Sur ces concepts, voir ALLAND Denis et RIALS Stéphane (sous la dir.), Dictionnaire de culture juridique, PUF, 2003, p. 507 et suiv. p. 546 et suiv. p. 529 et suiv., p. 548 et suiv.

<sup>2</sup> Voir Philippe JANOT, Firmes transnationales, corruption, Etats, une dynamique ambiguë, in Annuaire français de droit international, p. 426-435

de la corruption des élites politiques et économiques des Etats du ‘sud global’<sup>3</sup>, ces multinationales portent, selon les travaux ici publiés<sup>4</sup>, aux droits de l’homme. Pour ne retenir qu’un exemple, ne sont-elles pas les entreprises qui exportent, régulièrement, les déchets dangereux du nord vers le sud, avec en portant ainsi atteinte au droit à la santé ou au droit à un environnement sain ; elles font souvent travailler les hommes et femmes dans des conditions totalement prohibées dans les Etats du nord.

Ensuite, de nouvelles pratiques interrogent d’autres sociétés et ont parfois des répercussions jusque dans les sociétés africaines. Ainsi, en est-il de la « procréation non sexuée »<sup>5</sup>. Comment, en effet ne pas se poser la question de savoir si les conditions de la procréation médicalement assistée doivent se faire tout en respectant la dignité de la femme, de l’homme et un équilibre de la société. Tout peut-il être autorisé ? Toutes les manipulations sur les produits humains sont-elles possibles ? Y a-t-il des limites à poser ? Est-il sain de procréer, grâce à la médecine et à la science à plus de soixante ans ? Est-il sain d’être la mère et la grand-mère de son enfant tout à la fois ? Ces interrogations n’ont pas encore reçu de réponse dans nos législations. L’article précité tente d’ouvrir la voie de la réflexion sur ces questions complexes de société.

Enfin, des travaux portant sur « les droits humains à l’aune de la protection juridique des déplacés climatiques au Sahel »<sup>6</sup>, ou sur le mariage traditionnel et les droits de la femme en Côte d’Ivoire<sup>7</sup> ou encore sur la « pratique de l’esclavage par ascendance<sup>8</sup> » dans le Mali d’aujourd’hui soulèvent tous des problématiques qui interrogent. Ne serait-ce que dans la formulation. Qu’est-ce qu’un déplacé climatique ? Comment peut-on parler de mariage traditionnel alors que la législation nationale a défini les conditions de tout mariage ? Car selon elle, il n’y a plus ni mariage traditionnel ni mariage moderne, il y a tout simplement le mariage consacré par le législateur ! Comment peut-on parler d’esclavage par ascendance alors que dans l’esprit de tout un chacun l’esclavage est aboli et que la constitution consacre l’égalité de tous

---

<sup>3</sup> Concept nouveau désignant l’ensemble des Etats sous-développés ou émergents et opposés à la domination occidentale, en particulier américaine, mais n’adhérant pas pour autant à la vision russo-poutiniennne de la division du monde actuel. On peut lui trouver dans antécédent, mais le ‘sud global’ relève des deux ou trois dernières années.

<sup>4</sup> Il s’agit de l’article du Pr Philippe DELEBECQUE, *Les clauses relatives aux droits humains dans les contrats du commerce international* et de celui du Pr Alain KENMOGNE SIMO, au sujet *Du respect des droits humains en Afrique par les entreprises multinationales*, que l’on lira plus loin.

<sup>5</sup> On lira plus loin avec intérêt l’article de Dr Sylvie NGAMALEU DJUIKO

<sup>6</sup> Voir l’article, ci-dessous, du Pr Yamadou CAMARA, de l’Université des sciences juridiques et politiques de Bamako (USJPB - Mali)

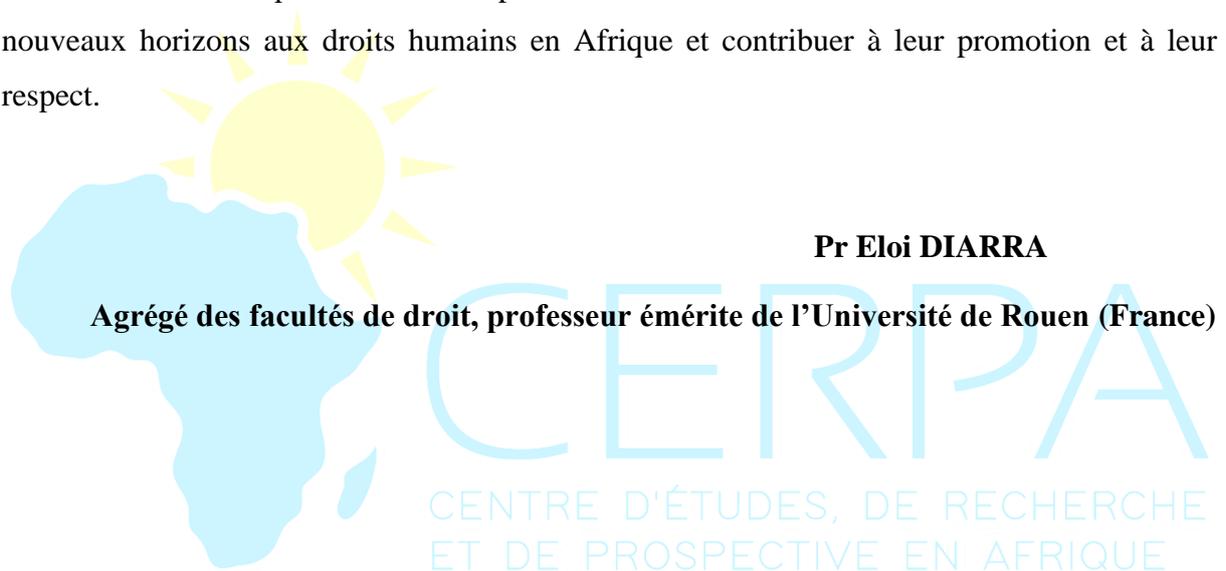
<sup>7</sup> Article, ci-dessous, de Dr Obikouho Jeanne-Josée de l’Université Alassane Ouattara de Côte d’Ivoire

<sup>8</sup> Voir article, ci-dessous, de Dr Seydou YALCOUYE, de la faculté des sciences administratives et politiques de l’USJPB.

les individus et de tous les citoyens ? Dans toutes ces hypothèses n'est-on pas en face, soit de vides juridiques, soit en réalité de non-respect de la loi existante ? Si néanmoins la question est posée, en quoi tient la réponse : dans l'instauration d'une répression sévère ou dans un changement des comportements sociétaux à travers la mise en œuvre d'une action éducative vigoureuse ? Or, l'on sait combien la modification des mentalités ou du changement des comportements sont difficiles à obtenir.

L'attention aurait pu être retenue par d'autres propositions d'articles de cette première livraison de la Revue juridique et politique de l'Afrique. Nous avons retenu ceux-ci par goût et non pour la pertinence des problématiques qu'ils soulèvent, car les autres en ont tout autant.

A maints égards, la présente publication suscite, à tous les coups, la réflexion. Puisse-t-elle connaître le succès qu'elle mérite et puissent les livraisons suivantes continuer à ouvrir de nouveaux horizons aux droits humains en Afrique et contribuer à leur promotion et à leur respect.



**Pr Eloi DIARRA**

**Agrégé des facultés de droit, professeur émérite de l'Université de Rouen (France)**



# CERPA

CENTRE D'ÉTUDES, DE RECHERCHE  
ET DE PROSPECTIVE EN AFRIQUE